Foulées aquatintiennes
Plus de 1 000 participants p. 5
Semaine bleue
Le programme des animations p. 5
Paiement en ligne
Un nouveau service de la Mairie p. 8

N°49

Tinqueux MAG

www.ville-tinqueux.fr

Tinqueux : vive le sport ! p. 10

Robinetterie et accessoires

La performance au quotidien

Habitat

Génie climatique

Industrie

LA RAPIDITÉ ET LA FIABILITÉ
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
DU GÉNIE CLIMATIQUE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'HABITAT

CGR accompagne les exploits quotidiens de professionnels exigeants. Parce que nous connaissons bien les problématiques de vos métiers, nous nous engageons à répondre à vos besoins en matière de robinetterie professionnelle.
11 000 m² de stock, 18 000 références produits, 110 conseillers répartis sur toute la France, près de 1000 nouveautés chaque année : grâce à une logistique interne rigoureuse et une expertise technique reconnue, nous offrons un service et des produits de qualité en temps et en heure.

38, av. Paul Vaillant Couturier - BP 90 - 51433 Tinqueux Cedex - France
Tél. 03 26 79 07 07 - Fax 03 26 79 07 00

CGR®

www.cgr-robinetterie.fr

Balourdet

PRIMEUR

Ouverture
Le Lundi de 15h à 19h
Du Mardi au Jeudi :
9h-12h / 15h-19h
Vendredi & Samedi :
9h-12h 30 / 15h-19h

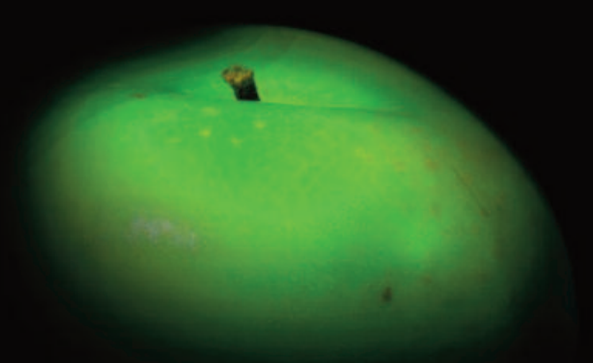

Prochainement, achetez tous nos produits en ligne sur : www.balourdet.net

21, avenue Sarah Bernhardt - 51430 TINQUEUX - Tél. : 03.26.47.63.93

SOMMAIRE

04/05 ACTUALITÉS
04 Rentrée des classes
Remise à niveau du code de la route
Beauséjour: bientôt les travaux
Réfection de la chaussée avenue Bonaparte
05 Foulées aquatintiennes
Foire aux livres
Semaine Bleue

06 CULTURE
Événement: zone contaminée
Bibliothèque: nouveautés en rayon

08 INTERNET
Paiement des factures en ligne

09 CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu des conseils de juin et juillet

10/13 DOSSIER
Le sport à Tinqueux

14/17 ASSOCIATIONS
14 La poésie au Centre Culturel
Jumelage: Fête du vin
15 Faites du jeu
L'ACAT
Les Panikonpas
Troc aquatintien
École de bowling
16 Les "exploits" de l'ASA
Cyclosport
Le Cochonnet aquatintien
17 37e Salon d'automne
Spectacle du Val de Muire
Carrefour des associations
Rentrée des associations

18 TRIBUNE DE L'OPPOSITION
État civil
Permanences des élus

Magazine municipal officiel de la Ville de Tinqueux. Directeur de la Publication: Jean-Pierre Fortuné. **Rédactrice en chef:** Stéphanie Langlais. **Conception, réalisation, impression:** Hermès Communication. **Rédaction:** Stéphanie Langlais, Hermès Communication. **Photographies:** Jean-Pierre Foch, Mairie de Tinqueux, DR. **Dépôt légal:** 4e trimestre 2011.

Édito

Foulées aquatintiennes, Semaine Bleue, Carrefour des associations, Foire aux livres, expos photos... ces manifestations témoignent d'une rentrée active à Tinqueux! Une rentrée sous le signe du sport, des loisirs et, surtout, de la convivialité et du dynamisme. Vous trouverez les détails de cette riche actualité dans ce nouveau numéro de *Tinqueux magazine*.

Ce souci constant d'aller de l'avant se manifeste également dans un tout autre domaine: les nouvelles technologies. La Mairie poursuit en effet la modernisation de ses services avec la mise en ligne d'une plateforme de télépaiement pour les factures de la cantine et des activités périscolaires.

Jean-Pierre Fortuné,
Maire, Conseiller général

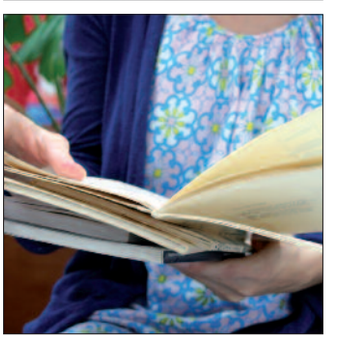

ÉDUCATION

Retour sur les bancs de l'école

859 enfants, soit 9 de plus que l'an dernier, ont fait leur rentrée dans les écoles de Tinqueux lundi 5 septembre (518 en élémentaires et 341 en maternelles). Un moment partagé par le maire Jean-Pierre Fortuné, accompagné de Christian Lefèvre, adjoint en charge de l'Éducation, et de l'inspectrice d'académie, Madame Mallebay-Vacqueur. Cette rentrée est un peu particulière à l'école Beauséjour, où les travaux de requalification du quartier impliquent un réaménagement de la cour.

Remise à niveau du code de la route

samedi 3 septembre, près de 120 personnes ont testé leurs connaissances en matière de code de la route lors d'un stage proposé par Jean-Pierre Béguin, adjoint au Maire délégué à la sécurité routière. Règles essentielles, attitude aux ronds-points, nouveaux panneaux du tramway...: de nombreux sujets ont été abordés, pour la sécurité de tous ! ■

Réfection de la chaussée avenue Bonaparte

La Mairie a profité de la préparation des travaux du secteur Beauséjour pour assurer la réfection de la chaussée avenue Bonaparte. Deux jours ont suffi, fin août, pour remettre la voirie à neuf ! ■

Beauséjour : les travaux vont démarrer

Après les phases de préparation et d'installation du chantier qui se sont déroulées ces derniers mois, les travaux du secteur Beauséjour démarreront courant octobre. Première étape : creuser un trou de 80 m de long, 60 m de large et 2,5 m de profondeur pour asseoir les fondations du futur équipement public. Pour rappel, l'ouverture cet été d'une nouvelle voirie rend la circulation possible dans le quartier. ■

Foire aux livres : les lecteurs au rendez-vous

Lecteurs de tous âges mais aussi curieux se sont pressés à la 2e Foire aux livres proposée par la bibliothèque, samedi 3 septembre sur l'esplanade de la Maison des Associations. Au cours de l'après-midi, ce sont 1300 documents (romans, documentaires, magazines, BD mais aussi CD) qui ont été vendus, au prix unitaire de 1€. Les fonds récoltés serviront à financer achats d'ouvrages et/ou projets de la bibliothèque. ■

Plus de 1 000 coureurs dans la ville !

Record battu ! Plus de 1000 sportifs ont participé à la 22e édition des Foulées aquatintiennes, le 18 septembre dernier, dans les rues de Tinqueux. Parmi eux, le maire Jean-Pierre Fortuné, qui a couru avec une délégation de la ville jumelée de Myślenice (Pologne) menée par le maire de la commune Maciej Ostrowski. Comme chaque année, le public était nombreux au bord de la route pour encourager les coureurs. ■

Les générations se retrouvent lors de Semaine bleue

Une série d'animations pour favoriser le lien entre les générations : voilà tout le but de la Semaine bleue. Organisée par la Ville, elle fédère chaque année tous les publics grâce à l'implication des écoles et associations. Voici le programme de cette édition, qui se déroulera du 17 au 21 octobre.

Lundi 17 octobre

Matin :
- atelier cuisine dans les écoles maternelles Jean Moulin et Beauséjour (Leimen)

Après-midi :
- bowling au Colorbowl avec le Golden Âge, de 14 h à 16 h
- cirque avec l'école du cirque de Reims, à la salle des fêtes de 14 h 30 à 16 h (sur réservation*)

Mardi 18 octobre

Matin :
- atelier cuisine dans les écoles maternelles Jean Moulin et Beauséjour (Leimen)
- atelier contes à la bibliothèque

Après-midi :
- cirque avec l'école du cirque de Reims, à la salle des fêtes de 14 h à 15 h 30 (sur réservation*)

Mercredi 19 octobre

Matin :
- magie avec les collégiens de Paulette Billa, à la résidence Jacques Richard

Après-midi :
- calligraphie et scrapbooking avec le Conseil Municipal Enfant, à la résidence
- plantation d'un arbre fruitier, à la résidence à 14 h 30

Jeudi 20 octobre

Matin :
- atelier cuisine dans les écoles maternelles Jean Moulin et Beauséjour (Leimen)
- atelier contes à la bibliothèque

Après-midi :
- bowling au Colorbowl avec le Golden Âge, de 14 h à 16 h
- conférence sur le maintien à domicile (voir ci-contre) à 14 h, suivie du thé dansant animé par Catherine Prudhomme, à la salle des fêtes

Vendredi 21 octobre

Matin :
- atelier cuisine dans les écoles maternelles Jean Moulin et Beauséjour (Leimen)
- atelier contes à la bibliothèque

Après-midi :
- spectacle sur le thème des jeux et des marionnettes à la résidence Jacques Richard

*** Informations sur la Semaine bleue et inscriptions au cirque et/ou au thé dansant : CCAS au 03 26 08 40 38.**

CONFÉRENCE
Le maintien à domicile

Nouveauté cette année, une conférence sur le maintien à domicile sera organisée à la salle des fêtes dans le cadre de la Semaine bleue. Elle aura lieu juste avant le thé dansant, jeudi 20 octobre à 14 h, et durera entre 30 et 45 minutes. C'est un intervenant du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) qui animera ce temps fort de la programmation.

La conférence est gratuite, comme l'ensemble des animations de la Semaine bleue.

Brice Maire, plasticien et photographe, propose jusqu'au 22 octobre une immersion originale, esthétique et émouvante, dans les territoires de l'après Tchernobyl. Voici le détail de "Zone contaminée", l'événement culturel phare de cette rentrée.

L'après Tchernobyl
images et témoignages

Exposition "Fantasmagoria" : la zone, ce paradis ?

À la Maison des Associations, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 22 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'artiste sublime des lieux abandonnés par les humains. Les paysages se font oniriques, vibrants, flirtant entre naturel et féerie, alors que dans le même temps, ils restent des endroits où le port du masque est vivement conseillé.

Exposition "Radiophobia" : l'homme, cet intru !

Au Centre culturel, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Au cœur d'un photomontage, des personnages abandonnés en zone contaminée, comme posés là pour un mauvais scénario. Cette série confronte nos représentations de la radioactivité aux conditions d'existence de milliers de personnes qui vivent dans des zones contaminées.

Exposition "GAFFORISK"

À la bibliothèque, le mardi de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 14 h à 16 h, le vendredi de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Qu'est-ce que le nucléaire ? Une exposition pédagogique de l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) apportant au grand public un éclairage sur cette énergie.

Théâtre : "La supplication"

Le 21 octobre à 20 h 30 à la salle Paulette Billa
Tarif : 3 € - En partenariat avec l'Espace le Flambeau dans le cadre du festival Brut de Scène.

Ces "chroniques du monde après l'apocalypse" nous laissent entrevoir le monde bouleversant des survivants. Spectacle adapté et mis en scène par Florian Sevin, d'après l'ouvrage "La supplication" de Svetlana Alexievitch. ■

Informations et réservations pour le spectacle au 03 26 83 60 40 ou au 06 73 69 67 35.

LECTURES DE RENTRÉE

La rentrée littéraire se passe aussi à la bibliothèque ! Voici quelques-unes des nouveautés en rayon.

Sunset Park

Paul AUSTER

Ce roman explore les capacités de dévastation des traumatismes enfouis lorsque ces derniers viennent, de surcroît, à se trouver relayés par la cruelle évolution des sociétés matérialistes contemporaines.

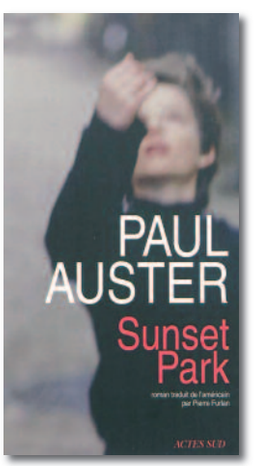

Les larmes et l'espoir

Élise FISCHER / Geneviève SENGER

Le destin de deux sœurs élevées ensemble : Magda Von Ehrenberg et Esther Shprinzel, adoptée, d'origine juive et française. Inséparables au cours de leur enfance, elles seront séparées par la Seconde Guerre mondiale. Alors que Magda se rallie aux idées nazies, Esther s'engage aux côtés de résistants.

Persécution

Alessandro PIPERNO

Leo Pontecorvo, professeur de médecine, père de famille, mène une vie confortable et sans histoire jusqu'au jour où la petite amie de son fils l'accuse d'avoir tenté de la séduire.

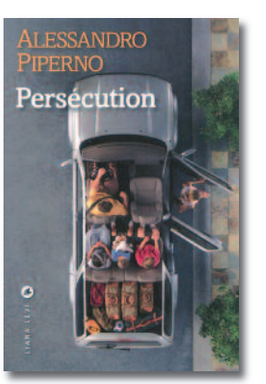

TAXI DE TINQUEUX

M. Olivier Guillaume

7 J/7
Place du Commerce
Tinqueux

Tous déplacements : professionnels ou privés
Toutes distances en Europe
Liaisons directes gares et aéroports
Scolaire, agréé assurance maladie

06 50 74 24 19

Commune de stationnement : Tinqueux

3 baguettes achetées, 1 offerte

case à pain

En partenariat avec la Case à Pain

Pâtisserie - Chocolaterie
Emmanuel GRANDMENGIN
Centre commercial du Champ Paveau - 03 26 84 72 27

COLLARD

10 Rue Nicolas Appert à TINQUEUX
Tel : 03.26.08.30.70 - E-mail : collard.reims.commercial@collardetfils.fr
www.groupe-collard.com

Vente et réparation de matériels et pièces détachées
MOTOCULTURE - Matériel ESPACES VERTS particulier et professionnel - REMORQUES - QUADS loisirs et utilitaire
Nouveau ! VEHICULES SANS PERMIS Neufs et Occasion

HONDA · JOHN DEERE · STIHL · ISEKI · TREILGO · LIGIER · POLARIS

La Ville de Tinqueux présente

"S'il m'était conté..."

Festival de contes

Du mercredi 26 au vendredi 28 octobre

À la Maison des Associations
Gratuit, renseignements et réservations
au 03 26 83 60 40 ou au 06 73 69 67 35.

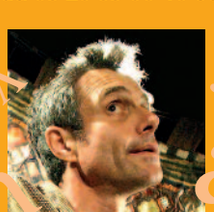

La Guinguette
Chez Franck

Après-midi dansants, Soirées dansantes, Soirées Spectacles...

Horaires d'ouverture :
Vendredi et Samedi : de 21 h 00 à 2 h 00
Dimanche : de 15 h 00 à 19 h 30

Possibilité de réservation pour vos vins d'honneur, Anniversaires, Fêtes de fin d'Année, Comités d'Entreprises...

6, Bis rue Boucicaut
51430 Tinqueux
03 26 04 59 81

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise...

Vous souhaitez faire connaître vos activités par le biais de la publicité dans *Tinqueux Mag*, contactez le service Communication de la Mairie au 03 26 08 23 45.

NOUVEAU SERVICE

Payez vos factures en ligne !

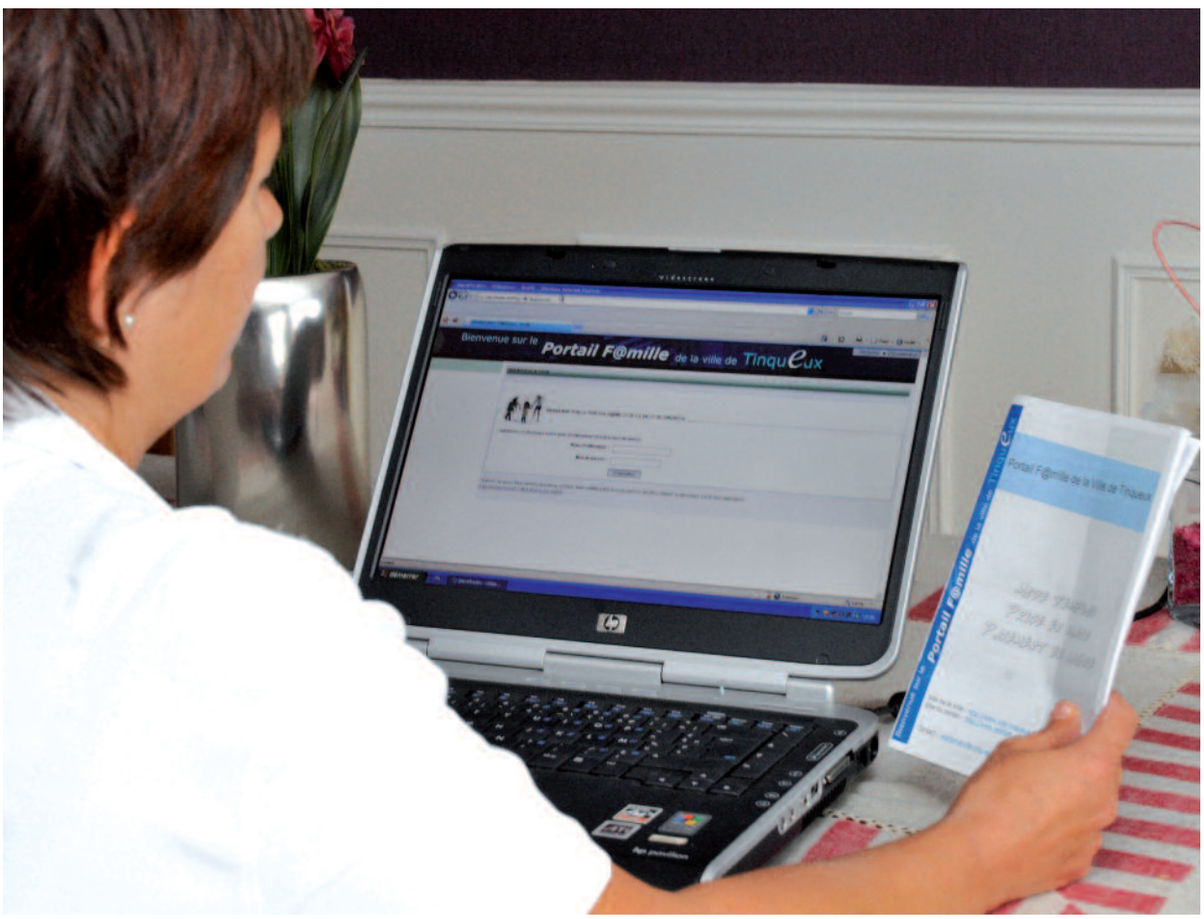

La plateforme de paiement en ligne est facile d'accès et simple d'utilisation. Quelques clics suffisent pour payer sa facture. Toutefois, un mode d'emploi est proposé en téléchargement sur le site de la mairie : www.ville-tinqueux.fr, rubrique "mon enfant", puis "paiement des factures".

Simple, rapide et pratique, le paiement en ligne cumule les avantages. C'est pourquoi la mairie de Tinqueux vient de se doter d'un service spécifique. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou d'envoyer votre chèque : en quelques clics et en toute sécurité, vous pourrez régler sur Internet la plupart des factures concernant les prestations scolaires et périscolaires.

Quelles factures sont concernées ?

Vous pouvez payer en ligne les factures suivantes :

- cantine
- SMA (Service Municipal d'Accueil)
- centre de loisirs du mercredi (3 – 13 ans)
- Vac'Sports Loisirs
- mini-camps.

Comment accéder au service ?

Pour un accès direct, il suffit de se connecter sur le portail f@mille de la Ville : www.webfam.ville-tinqueux.fr. Vous pouvez également passer par le site de la Ville : www.ville-tinqueux.fr, rubrique "enfant", puis "paiement des factures".

Lors de votre première connexion à la plateforme de paiement en ligne, vous devrez vous inscrire. C'est une procédure simple et rapide. Seul impératif : avoir sa facture sous les yeux pour reporter le numéro de votre dossier. Ensuite, laissez-vous guider…

Le service est-il sécurisé ?

La mairie a choisi comme partenaire la Caisse d'Épargne, dont le service de paiement en ligne est entièrement sécurisé.

Les factures concernent les prestations scolaires et périscolaires.

Où puis-je trouver des explications détaillées ?

Un mode d'emploi est disponible en téléchargement sur le site de la Ville : www.ville-tinqueux.fr, rubrique "enfant", puis "paiement des factures". ■

© FOTOLIA

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire, les 27 juin et 11 juillet 2011 et a voté les délibérations suivantes :

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2011

FINANCES

- Le conseil municipal acte le rapport portant sur *la Dotation de Solidarité Urbaine* et de Cohésion Sociale.
- Le conseil municipal approuve *le compte de gestion* ainsi que le *compte administratif* 2010.
- L'assemblée délibérante vote *l'affectation du résultat de l'année 2010* qui sert à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, le reliquat étant affecté en recettes de fonctionnement et inscrit au budget supplémentaire.
- Le conseil municipal approuve par 29 voix pour et 4 absentions *le budget supplémentaire 2011* qui intègre les résultats de l'exercice 2010.
- Le conseil municipal modifie *l'autorisation de programme* portant sur la restructuration du secteur Beauséjour.
- Il décide également de verser une subvention de 25 649,00 € au *budget annexe des publications municipales*.

RESSOURCES HUMAINES

- Le conseil municipal décide des création d'emplois ci-dessous :
  - 11 emplois saisonniers dans le cadre des *"Stages Initiatives Jeunes"*;
  - 7 emplois saisonniers dans le cadre du *milieu ouvert et des minis-camps*;
  - 1 emploi occasionnel d'agent administratif pour assurer l'accueil de la mairie pour les vacances d'été 2011;
  - 3 emplois occasionnels de *techniciens* pour assurer la préparation et la gestion technique des spectacles durant l'été;
  - 1 emploi occasionnel d'adjoint administratif au service *"Affaires Scolaires"* pour assurer le remplacement d'un agent;
  - 7 emplois saisonniers dans les *écoles* du 5 septembre 2011 au 5 juillet 2012;
  - 5 emplois occasionnels d'agent d'animation et/ou d'entretien du 1er septembre eu 31 décembre 2011 dans les écoles et les *bâtiments communaux*.
- Le conseil municipal approuve *le tableau du personnel* au 1er juillet 2011.
- L'assemblée délibérante décide de créer 4 emplois sous Contrat Unique d'Insertion (CUI) à raison de 20 heures hebdomadaire et arrête *le tableau des emplois aidés* à 10 postes au 1er juillet 2011.
- Le conseil municipal fixe *la participation communale à la complémentaire santé des agents permanents*.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le Président du Comité des Œuvres Sociales de la Ville de TINQUEUX (COS) une convention dans le cadre de la gestion et du financement des *chèques-vacances* attribués au personnel des services municipaux.

JEUNESSE

- Le conseil municipal approuve le projet éducatif dont les grands axes sont :
  - l'éducation et la socialisation des enfants;
  - la mise en œuvre de moyens adaptés pour l'accueil et l'animation.

ÉTAT CIVIL - CONCESSIONS

- Le conseil municipal décide que *les concessions en état d'abandon* figurant sur une liste disponible en Mairie sont reprises par la commune. Un arrêté municipal prononcera leur reprise.
  Les terrains ainsi libérés seront remis en service pour de nouvelles concessions.

SERVICES TECHNIQUES

- Le conseil municipal valide la convention de partenariat avec l'Effort Rémois et Reims Métropole pour *le remplacement du mobilier enterré réservé à l'élimination des déchets* avenue du Champ Paveau.
- Vu la nécessité de modifier le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de *la requalification urbaine du secteur Beauséjour*, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la SARL Jean DUBUS - 75011 PARIS, *l'avenant numéro 2* à ce marché.
- Le conseil municipal sollicite de *la Direction Régionale des Affaires Culturelles* (DRAC) une *subvention* pour les opérations de construction d'une médiathèque, d'un groupe scolaire et d'une salle de spectacles dans le quartier Beauséjour, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation.
- Le conseil municipal cède *l'immeuble du bureau de tri* de la poste installé sur la parcelle AI 306 d'une surface de 587 m².
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal *des marchés* qu'il a notifiés conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises en application de la délégation 2010-30 du 22 mars 2010. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011

FINANCES

- Marché de construction d'une médiathèque, d'un groupe scolaire et d'une salle de spectacle dans le cadre de la requalification du secteur Beauséjour
  - Le conseil municipal décide des entreprises retenues pour l'exécution des travaux.
- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale établi par le Préfet de la Marne
  - Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Subvention au Centre Culturel
  - Le conseil municipal décide d'attribuer au Centre Culturel le solde de sa subvention de fonctionnement pour l'année 2011. ■

C'est dans un esprit pédagogique que la Ville s'efforce d'éveiller chez les enfants un intérêt pour le sport en leur faisant découvrir la diversité des disciplines, que ce soit à l'école ou au centre de loisirs, à travers les manifestations qu'elle organise ou dans les nombreux clubs aquatintiens qu'elle soutient.

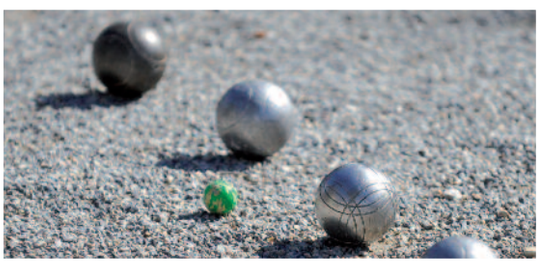

La Ville, supporter inconditionnel

Des choix audacieux en matière d'urbanisme, son engagement culturel fort définissent Tinqueux, mais aussi sa conception du sport fondée sur les pratiques amateurs et la diversité. Pour Jean-Pierre Fortuné, maire de la ville, *"Le sport est un outil éducatif pour les jeunes. Il les met en situation de vivre ensemble, de se comparer, de constater les différences. Il procure aussi des émotions incomparables. À mon sens, plutôt que de financer les clubs professionnels, une municipalité doit aider les associations qui militent en faveur du sport pour tous, en particulier au service des enfants."* C'est l'approche choisie par la commune qui, pour commencer, met à la disposition des écoles un éducateur sportif. Gérard Gianetta, à ce poste depuis 24 ans, propose aux enfants de 6 à 11 ans de découvrir des disciplines sportives à travers des ateliers hebdomadaires qu'il renouvelle tous les deux mois. Depuis la rentrée, les CP s'initient au handball et à la course d'endurance, les CE jouent à l'ultimate et manient le vortex, les CM lancent le javelot et apprennent les rudiments du rugby. 550 élèves environ suivent ce programme chaque année.

Un soutien multiforme

Ceux qui fréquentent, hors période scolaire, le Vac'Sports Loisirs au gymnase Frédérique Bronquard ont aussi l'occasion de pratiquer différents sports. Libre à eux ensuite de prolonger l'expérience en s'inscrivant dans une association locale. Ils ont le choix entre plus d'une vingtaine présentes à Tinqueux. Le soutien de la commune à ces associations ne se manifeste pas que sous la forme de subventions. Elle met gracieusement à leur disposition des espaces sportifs entretenus et gardiennés à ses frais (gymnases), les accompagne dans l'organisation de leurs événements par l'aide technique et logistique qu'apportent les services techniques municipaux et le Comité des Sports. Et elle investit dans des équipements adaptés à leurs pratiques, tel que le gymnase Croix Cordier qui a été refait à neuf il y a un an à la grande satisfaction notamment du Badminton Association Dynamique qui l'occupe assidûment, ou tels que les courts de tennis couverts aménagés tout récemment. *"Nous entretenons des relations de proximité et de confiance avec les présidents de club que nous rencontrons régulièrement, ce qui nous permet de connaître leurs besoins et d'essayer d'y répondre"* confirme Éric Mériot, adjoint au sport. À l'image du sport qui est basé sur le mouvement, les clubs aquatintiens sont eux-mêmes toujours en mouvement, animés par des bénévoles très déter-

du sport

minés à entretenir une ambiance conviviale. Signe de cette vitalité: un nouveau club (THC) se crée cette saison, reprenant à son compte l'activité de handball qui avait disparu il y a quelques années.

But et panier

De son côté, l'ASA Tinqueux Basket connaît cette année une belle poussée d'adrénaline avec la montée en Nationale 3 de son équipe première. *"Cette accession est l'aboutissement d'une démarche de 15 ans. On n'a jamais eu de basket à ce niveau-là à Tinqueux! J'espère que les matchs à domicile vont attirer du monde, d'autant que nous aurons trois derbys régionaux"* confie le président, David Thionville. L'esprit de compétition s'entretient également dans les six autres équipes: seniors (hommes-femmes), cadets et minimes (garçons-filles). Mais le virus du basket peut s'attraper dès ▶▶▶

Les clubs aquatintiens sont toujours en mouvement, animés par des bénévoles très déterminés à entretenir une ambiance conviviale. Cet état d'esprit est également impulsé par la Ville et le Comité des sports, en particulier à l'occasion de grands rendez-vous sportifs comme les Foulées aquatintiennes.

►►►

5 ans, l'âge auquel le club accueille les enfants, qui sont une quarantaine dans les catégories "baby" et "poussins". Les 137 adhérents de l'ASATB bénéficient de créneaux d'occupation aux gymnases Frédérique Bronquard et Croix Cordier.

C'est principalement au stade de la Muire, où il dispose d'un terrain d'honneur et d'un terrain synthétique, que le Sporting Club de Tinqueux entraîne ses 300 licenciés. Les plus jeunes s'adonnent au foot loisirs, l'engagement en championnat ne commençant pas avant 12-13 ans. Trois gros tournois annuels illustrent le dynamisme du club, dont le tournoi international des 13 ans qui rassemble en moyenne 300 porteurs de crampons. Appréciant d'être hébergé par la commune et assisté par les services techniques pour les tournois, le président Gérard Patin a cependant un truc en tête: *"ce qui nous fait défaut, ce sont des espaces de rangement pour nos matériels. Nous avons soumis un projet d'agrandissement des locaux à la municipalité."*

Balles et boules

La pétanque n'est pas un sport pour retraités méridionaux. La preuve avec le Cochonnet Aquatintien qui compte 130 adhérents loisirs et 49 licenciés de tous âges et des deux sexes. Deux minimes ont conclu brillamment la saison dernière en devenant champions des champions de la Ligue Champagne-Ardenne, ce qui leur a valu de participer fin août aux Championnats de France. Tous s'entraînent sur les 18 terrains découverts et 2 sous toiles du stade de la Muire. Le club y organisera en juin 2012 son 19e National de la Ville de Tinqueux où sont attendus 600 joueurs de toute la France. Avant cela, il a inauguré le 10 septembre une plaque à la mémoire de Max Martin, fondateur du club, et initié à la pétanque trois classes de 6e du collège dans le cadre des Journées Santé. Expérience que Dominique Martin, président actuel, aimerait renouveler avec tous les établissements scolaires de la commune. *"Mon vœu est aussi d'avoir un vrai boulodrome couvert. C'est dans les cartons semble-t-il."*

Le Comité des sports et le Reims Roller Champagne Club organisent une rando rollers le 14 octobre. Rendez-vous à 20 h sur le parking de la salle des fêtes

L'association Tennis-Croix Cordier a la particularité de promouvoir le tennis de loisirs: pas d'affiliation à la fédération, pas d'équipes de compétition, pas de course au classement, mais une école de tennis qui se donne pour objectif premier de faire aimer ce sport aux jeunes. Même le tournoi interne de juin n'est prétexte qu'à des rencontres amicales entre membres. Leur nombre vient d'évoluer fortement grâce aux deux nouveaux courts couverts qui s'ajoutent aux six courts de plein air de Croix Cordier: *"Nous les attendions depuis plus de 10 ans pour pouvoir jouer toute l'année. C'est formidable pour nous, tout est neuf, on va faire des envieux!"* se réjouit Jean-Paul Marchal, le président.

Des Foulées à la Rando Rollers

Le Comité des Sports, présidé par Guy d'Argent, (voir encadré) est à l'initiative de plusieurs rendez-vous rassembleurs.

GUY D'ARGENT
Toujours sport

"Je me souviens de cette jeune athlète indienne qui, à notre grande surprise, a couru le semi-marathon pieds nus." Des souvenirs et des anecdotes comme celle-là, Guy d'Argent (82 ans) en a plein la mémoire, lui qui a voué une grande partie de sa vie au sport. Depuis le foot qu'il a pratiqué en amateur jusqu'au Comité des Sports qu'il a créé en 1990 sur la suggestion de Jean-Pierre Fortuné et qu'il préside toujours, en passant par le tennis et le vélo pour lesquels il s'est passionné, il s'est toujours engagé à fond. *"J'ai commencé par le foot comme tous les gens de mon âge,* raconte-t-il. *Il n'y avait que ça. On jouait dans les prés, au village. C'était l'époque héroïque ! Plus tard, en tant que secrétaire général de mairie, j'ai organisé le rachat par la Ville d'un terrain appartenant aux Comptoirs Français, qui est devenu le Stade de la Muire. C'est là qu'est né le Sporting en 1967. Avec un genou fichu, j'ai dû abandonner le foot, mais je suis toujours président d'honneur. Je me suis mis au tennis et au vélo. Aujourd'hui je sors en vélo ou en VTT, comme beaucoup de gens à la retraite. Mais j'ai toujours ma dose car je peux vous dire que s'occuper du Comité, c'est du sport !"* Le jour où le maire lui a remis la médaille de la Ville, il a conclu son allocution par ces mots : *"Quand on rencontre Guy aujourd'hui, c'est bien le sportif que l'on voit d'abord, celui qui ne se déplace jamais sans sa casquette, sa paire de baskets et son vélo, un battant, marqué par un besoin constant d'aller de l'avant."* ■

Les Foulées Aquatintiennes en premier lieu, qui se sont courues le 18 septembre dernier, attirent des athlètes de la région et des départements voisins, mais aussi un Américain (de Reims) et une Ukrainienne (de Vitry). Soit un millier de personnes. Ne cherchez pas les Kenyans : *"le niveau des primes est volontairement faible pour éviter d'attirer les vedettes"* précise Jean-Pierre Fortuné. *"Payer les gens pour courir n'est pas le genre de la maison. Ce que nous recherchons, c'est une course populaire avec une bonne ambiance, de la convivialité"* renchérit Guy d'Argent. Pour entretenir cet esprit de convivialité, les coureurs se retrouvent autour du verre de l'amitié dans le parc Croix Cordier. Après ce semi-marathon, qualificatif pour les championnats de France, s'inscrivent dans le calendrier le Cyclocross, le Duathlon et la Rando Rollers, rééditée le 14 octobre. ■

ASSOCIATIONS

La poésie, plus que jamais d'actualité au Centre Culturel !

Depuis toujours, le Centre de Créations pour l'Enfance - Maison de la Poésie mène ses projets avec une tendresse toute particulière pour le livre et la lecture et notamment pour la poésie contemporaine.

Au fil des saisons, les rencontres se sont renouvelées, transformées et c'est avec enthousiasme que l'aventure se poursuit cette année plus que jamais, tout en conservant l'ambition de placer les enfants au cœur du projet !

Ce désir de poésie et de rencontres s'articulera autour :

- de l'accueil en résidence de la poète Fabienne Swiatly,
- du développement de la toute récente Antenne de poésie Slovène,
- des Pauses Poésie : lectures-rencontres mensuelles avec les poètes invités, dans les écoles de Tinqueux l'après-midi et en soirée pour les adultes
- et de Permanences Poétiques, ateliers de lecture-écriture, ouverts à tous chaque 1er jeudi du mois.

Les premiers rendez-vous à ne pas manquer :

Permanences Poétiques

Chaque 1er jeudi du mois, à 19 h 30, au Centre Culturel :
jeudis 6 octobre et 3 novembre

Scène ouverte à tous pour une soirée de lecture libre, chacun choisit d'y être le lecteur ou le spectateur.

Pauses Poésie

Vendredi 14 octobre, à 19 h 30, au Centre Culturel
Isabelle Damotte

Isabelle Damotte exerce, dans un village de la Drôme, le métier d'enseignante en école primaire et anime des ateliers d'écriture auprès de jeunes enfants pour leur faire découvrir la poésie contemporaine. Jusqu'à présent elle à publié deux livres « On ne sait pas si ça existe les histoires vraies » suivi par « Frère », dans la collection Poèmes pour grandir chez Cheyne éditeur.

Pause Poésie
saison 2011 /2012

Mardi 15 novembre, 19 h 30, au Centre Culturel
André Velter

André Velter partage son activité entre les voyages au long cours (Afghanistan, Inde, Tibet) et la mise en résonance des poésies du monde entier. Sur France Culture, il a créé Poésie sur Parole. Ses chroniques littéraires dans Le Monde s'attachent surtout à l'Orient.

Il dirige, chez Gallimard, la collection Poésie/Gallimard, L'Arbalète, et la revue *Caravanes* aux éditions Phébus. Toute son œuvre poétique est vouée au souffle, à la révolte, à l'amour sauvage, à la jubilation physique et mentale. Résolument attaché à la "voix haute", il tente d'inventer une oralité nouvelle, créant régulièrement avec comédiens et musiciens de vastes polyphonies. Il a reçu le "Goncourt / Poésie" en 1996. ■

À NOTER ÉGALEMENT

Au Centre Culturel

- Exposition Zone Contaminée, de Brice Maire, jusqu'au 22 octobre (voir page 6)
- Exposition La Collection Jean Bigot, du 19 septembre au 3 novembre

À la salle d'exposition Dans la Lune

Exposition *Tout un Monde*, de Katy Couprie et Antonin Louchard, du 6 octobre au 30 novembre. ■

Retrouvez toutes les informations du Centre Culturel sur le site : www.danslalune.org.
Centre Culturel, 8 rue Kléber
51430 Tinqueux
03 26 08 13 26 / contact@danslalune.org

L'ACAT a fait sa rentrée

Comme chaque année, le 1er lundi de septembre le Club de l'Amitié a repris ses activités: belote, tarot, scrabble... Une partie des 140 adhérents s'est ainsi retrouvée dans la salle des fêtes devant leurs passe-temps favoris. Le 10 septembre, lors du pot de rentrée, les challenges Jean-Pierre Cuingnet ont été remis aux meilleurs des différents tournois: Bernard Allart a été récompensé pour le tarot et André Gilbert pour la belote. D'autres animations vont se dérouler au cours du dernier trimestre 2011: la fête des octogénaires du club le 8 octobre, puis la Semaine Bleue (voir p. 5), un tournoi de tarot le 5 novembre, le repas de Noël le 5 décembre, enfin le tournoi interne de fin d'année le 17 décembre. Le Club de l'Amitié vous ouvre ses portes en toute convivialité et vous propose deux lundis d'essai. Il suffit de contacter la Présidente, Madame Ledoux, au 03 26 08 01 87. ■

Faites du jeu

L'association Ludomania a organisé du 9 au 11 septembre la 6e édition de Faites du jeu, en collaboration avec la Mairie. Un rendez-vous familial où chacun a pu s'essayer aux nombreux jeux d'adresse, de réflexion, de mémoire ou de stratégie proposés. En complément était proposée une exposition sur le jeu de l'Oie. ■

L'association Les Panikonpas a été créée pour faire aimer l'art du théâtre et du cinéma aux jeunes et aux adultes amateurs et/ou professionnels. Le but est d'échanger les savoir-faire et de favoriser les découvertes au travers des répétitions, tournages et sorties diverses organisées (repas, soirées…) dans un esprit de convivialité.
Pour cela, les adhérents vous invitent à les rejoindre.
Contact: 06 59 65 68 24; www.lespanikonpas.com.

L'association Troc Aquatintien propose des échanges d'objets entre les "troqueurs" adhérents sans compensation financière. Une fois l'adhésion annuelle de 7 € réglée, vous pourrez apporter des objets en bon état et vous repartirez avec des objets qui vous font plaisir (confitures maison, livres, vêtements, jouets…). Les membres se réunissent le 2e mardi de chaque mois à 20 h à la Maison des associations. Contact: Sylvie Deras au 03 26 61 83 87.

ÉCOLE DE BOWLING

La pratique des jeunes encouragée

L'école de bowling accueille les jeunes âgés de 8 à 18 ans (possibilité avant 8 ans suivant le gabarit de l'enfant) les mercredis de 15 heures à 16 h 30 hors vacances scolaires. Les cours sont encadrés par un professeur et deux animateurs. Des compétitions seront proposées par le responsable de l'école de bowling (toutes les compétitions envisagées par l'élève seront soumises à l'accord du professeur). Le comité directeur de l'association s'est également engagé à dynamiser et encourager les jeunes (remboursement des frais d'inscriptions pour les compétitions en cas de podium, etc...). Enfin, plusieurs animations seront proposées au cours de la saison (tournois internes, challenges entre écoles de bowling de la région, stages de perfectionnement...).
Le montant de la licence est de 14€ par enfant et par an, auxquels se rajoutent 50€ par trimestre pour la location des pistes et l'encadrement des cours. ■

Les "exploits" de l'ASA Cyclosport

L'été a été riche pour les adhérents de l'ASA Cyclosport. Plusieurs d'entre eux se sont fait remarquer. Alan Dodds a terminé 2e de sa catégorie dans deux cyclosportives de renom - "la Marmotte" et "les 3 Ballons" ; Jacques Prestail, actuellement en tête du classement du challenge des cyclosportives dans la Marne dans sa catégorie, et 5 courageux cyclistes - Franck Denis, Stéphane Lacaille, Éric Percheron, Patrick Thirion et Jean-Charles Tousseul - ont quant à eux bouclé "Paris-Brest-Paris" en moins de 72 h !

L'été a aussi été le théâtre d'un autre défi : la traversée du Massif Central en 5 jours ! 140 à 150 km par jour avec 2 500 m – 2 600 m de dénivelé positif quotidien et une trentaine de cols franchis... 15 cyclistes du club (dont 3 féminines) et 3 accompagnateurs ont participé à cette aventure dont le maître mot était convivialité. Ce raid a permis de découvrir les beautés cachées de notre pays, tout en s'adonnant à une passion, le vélo. Bien sûr, les rampes étaient parfois raides mais la récompense se trouvait au sommet avec des paysages superbes.

Une aventure humaine et sportive

La solidarité dans l'effort et l'ambiance d'équipe étaient les bases de cette aventure humaine et sportive. Seul incident malheureux à déplorer, la chute d'un des cyclistes, dans une descente, occasionnée par une pierre. Il en a été quitte pour de nombreuses plaies et contusions, mais sans grande gravité... grâce au casque ! Il a même fait partie des 5 valeureux concurrents de Paris-Brest-Paris...

Pour clore cette belle année, le dimanche 25 septembre s'est déroulée la 11e édition de la randonnée cyclotouriste "La Michel Lépolard". ■

Une plaque en hommage au fondateur du Cochonnet aquatintien, Max Martin, a été apposée au boulodrome, en présence du Maire Jean-Pierre Fortuné, le 11 septembre dernier à l'occasion de la Journée découverte du club. Ce rendez-vous était aussi l'occasion d'attirer de nouveaux licenciés, et en premier lieu les jeunes. Les adhérents ont ainsi initié de nombreux Aquatintiens à la pratique de la pétanque. Contact : www.lecochonnet.fr

Groupe Pictural de Champagne
37e Salon d'automne

Le 37e Salon d'automne du Groupe Pictural de Champagne, événement de portée régionale, aura lieu du 9 au 16 octobre à la salle des fêtes. De nombreuses œuvres seront consacrées aux 800 ans de la cathédrale de Reims. Comme chaque année, une cinquantaine de peintres sont attendus, avec parmi eux l'invité d'honneur Alain Lafabrègues, peintre pastelliste rémois. Des démonstrations auront lieu chaque jour (les œuvres réalisées seront offertes à des associations caritatives). Les visiteurs pourront participer au vote du public et à la tombola. ■

Contact: Luc Billa (Président)
03 26 87 21 02; http://g.p.c.free.fr

La troupe du "Petit Théâtre du Val de Muire" présentera les samedi 29 (à 20 h 30) et dimanche 30 octobre (à 15 h et 20 h 30) son nouveau projet. Et quel projet! Une nouvelle mouture de la comédie musicale "Les Misérables", de Claude-Michel Schönberg et Alain Boublil, d'après le roman de Victor Hugo. Ce sont plus de 40 comédiens, chanteurs et figurants que François Dangin mettra en scène. Réservez vos places sur http://valdemuire.free.fr ou au 03 26 08 27 00.

Organisé par Gérard Louvet, conseiller municipal délégué aux relations avec les associations, le Carrefour des associations a offert aux Aquatintiens, le 3 septembre dernier, un tour d'horizon des activités pratiquées dans notre ville. Sport, loisirs, culture… : chacun a pu s'informer et/ou s'inscrire au club de son choix. Des animations et initiations ont également agrémenté l'après-midi.

C'EST LA RENTRÉE !

L'ATCC propose des cours de tennis enfants et adultes sur les nouveaux courts couverts. Contact adhésions: 06 33 50 47 37 (M. Marchal - Président), contact cours: 06 88 72 04 32 (Mme Michel); www.e-monsite.com/atcc.

Les cours de polonais dispensés par l'Amicale franco-polonaise ont lieu chaque vendredi de 20 h à 22 h au Centre culturel, 8 rue Kléber. Sont proposés des cours collectifs pour débutants et tous niveaux. Informations et inscriptions au 03 26 08 57 87; arfp@free.fr.

La ludothèque accueille enfants et familles le mardi de 18 h à 20 h et le mercredi de 15 h à 17 h 30 à la Maison des Associations. L'association prête également de nombreux jeux de société pour tous les âges. Contact: Mme Pierrette (Présidente) au 06 69 04 97 91.

EMC donne des cours de Qi Gong, Tai chi chuan, Wutao et Iaido à la Maison des Associations. Le but de ces disciplines: réduire le stress, travailler la souplesse et la mémoire, bref, rester en bonne santé! Contact: 03 26 04 29 12; 06 07 27 03 29; contact@emctinqueux.com; www.emctinqueux.com.

Venez encourager les joueurs de l'ASA basket, en Nationale 3 cette année! Leurs prochains matchs à domicile (à 20 h): les 8, 22 et 29 octobre (contre Saint-Dizier, Ludres Pont St-Vincent puis Gries Oberhoffen), le 19 novembre contre St-André les Vergers.

Nuit de Folie anime vos soirées. Il suffit de devenir adhérent (2,50 €/an). Prochain rendez-vous le 19 novembre à la salle des fêtes pour une soirée Beaujolais. Contact: 03 26 08 47 27; 06 82 39 78 77; nuit-de-folie@orange.fr

Cours de l'association de gymnastique A.C.C.G.E.A. au Centre, 12 av. du 29 août 1944: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; lundi de 18 h 30 à 19 h 30; mardi de 18 h 45 à 19 h 45; au Gymnase de la Paix: lundi de 18 h 30 à 19 h 30. Contact: 03 26 47 97 17; permanence de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

Règle d'or et bonne gestion municipale

En quoi le projet de réforme constitutionnelle de Nicolas Sarkozy, visant à limiter les déficits budgétaires au seul service de la dette, popularisé sous le terme de règle d'or budgétaire concerne la gestion des collectivités locales et de notre ville.

Au point de vue financier, les dépenses peuvent en être affectées. En effet l'application de la règle d'or version Sarkozy peut prendre trois formes:

- augmenter les recettes pour couvrir des dépenses non justifiées, par exemple proposer de nouvelles taxes mais ne pas toucher aux avantages fiscaux des plus hauts revenus,
- baisser arbitrairement des dépenses qui ne concernent pas ces privilégiés, par exemple diminuer le nombre d'enseignants et fermer des classes dans les écoles publiques mais ne pas toucher les subventions aux grosses entreprises
- transférer vers les collectivités locales des dépenses auparavant prises en charge par l'Etat. Ce transfert constant depuis 2007 et dénoncé par l'ensemble des élus locaux affecte évidemment les budgets municipaux.

Par contre, au point de vue de fonctionnement et établissement du budget, cela ne change rien puisque cette règle s'applique déjà aux finances des collectivités locales: les recettes, en particulier le taux d'imposition, s'ajustant automatiquement aux dépenses. Par exemple, si les dépenses de traitement des ordures ménagères augmentent, l'agglomération devra nécessairement augmenter le montant de la TEOM.

Alors est-ce à dire que les collectivités locales sont bien gérées puisqu'elles appliquent cette règle d'or. La réponse est claire: non, l'application d'une quelconque règle d'or ne garantit en rien une bonne gestion.

En effet, une bonne gestion municipale consiste à satisfaire le mieux et le moins cher possible les besoins et demandes des habitants. Pour cela il faut tenir compte de ce qu'ils veulent mais aussi de leurs possibilités financières et de celles de la commune. Il faut donc communiquer et les informer des choix possibles, de leurs coûts de réalisation et de fonctionnement, de leurs avantages et inconvénients et si le principe de la dépense est accepté, dégager les ressources nécessaires à sa réalisation et en contrôler l'utilisation.

L'accumulation de fonds de réserve facilite évidemment les choix possibles puisque les ressources sont déjà disponibles. A l'inverse, au delà d'une nécessaire réserve pour faire face aux imprévus et notamment aux transferts de charges dus à la politique gouvernementale, leur maintien sur longue période sans projet d'investissement précis est un gaspillage: des impôts payés par les contribuables ne sont pas utilisés pour satisfaire leurs besoins. Sachant que les impôts locaux sont parmi les plus injustes, toute augmentation inutile du taux d'imposition est une faute de gestion.

La règle d'or municipale consiste donc à adapter les recettes au niveau de dépense souhaité par les habitants informés pour énoncer leur choix et non à adapter les dépenses aux capacités fiscales des habitants, sans les consulter.

Ce principe, malgré un budget excédentaire et des réserves importantes, est loin d'être appliqué à Tinqueux. Prenons l'exemple de la construction d'une piscine. Cet équipement manque sur notre commune (et sur l'ouest de l'agglomération), ce qui oblige les enfants des écoles à utiliser les piscines rémoises, dans les créneaux laissés libres par les écoles rémoises et à prendre le bus pour s'y rendre. Par exemple les élèves de Jean Moulin doivent utiliser la piscine Louvois, ce qui nécessite plus d'une demi-heure de transport pris évidemment sur le temps scolaire. La natation fait partie du programme scolaire, le besoin d'une piscine est bien réel. Or la construction d'une piscine n'est pas une priorité de la mairie car le coût de fonctionnement d'un tel équipement est important. Cela « coûte » d'avoir une piscine et autant laisser la dépense à la ville de Reims. Le problème est que des conseillers municipaux de la Ville de Reims, partant du même raisonnement souhaitent repasser cette dépense à la communauté d'agglo et donc à l'ensemble de ses habitants. En clair, à terme les aquatintiens paieront par leurs impôts l'entretien des piscines rémoises mais n'en auront pas à proximité pour leurs enfants car le maire ne veut pas utiliser ses réserves pour la construire. Ce refus de dépenses n'est pas pour nous une décision de bonne gestion car le refus d'investir aujourd'hui dans cet équipement ne permet pas de satisfaire des besoins actuels des habitants, et de toute manière ne leur permettra pas d'échapper à une dépense future. ■

Thierry Côme

Liste « Tinqueux pour Tous » soutenue par le P.S, les Verts et le P.C.F

ÉTAT CIVIL

Naissances

Harmonie CAILLET--CHAPPUY; Nathanaël BUREL; Aubin DUFRENNE; Hugo ROUMIEUX; Clément JACQUES; Maxence DUMANGE; Louka DELL'ORCO; Clémant MASSART; Maël SECONDÉ; Maël VRIET; Simon MULLER; Cléyia DUVAL; Louane GODART; Joshua PATOUREAUX; Victor DEMONCHEAUX; Lex SOHIER; Fanny GONCALVES; Clémence BÉRA; Younes SAGE; Yanis SAGE; Léa MITOUART

Mariages

Paul BAUDUIN et Elise HUBERT; Gérard PEYREFICHE et Soraya BENCHEMAM; Luc BESCONT et Corinne BEAUDON; Stéphane BRACONNIER et Aurore RONSIN; Christian TRONCHON et Estelle FRANCHET; Jean-Baptiste ROUMIEUX et Karine ROCHETTE; Geovan CAMPERO FLORES et Emmanuelle ROUFFET

Décès

Raymond COSSUS, 75 ans; Roger GUERLETIN, 67 ans; Josiane MATHIEU épouse FOSSÉ, 63 ans; Christiane LONGUET épouse LAPEYRONNIE, 85 ans; Jean GUILLAUME, 71 ans; Gilbert LEFEBVRE, 82 ans; Kheïra SI ABDELHADI épouse KHALED-KHODJA, 60 ans; Robert HUSSON, 82 ans; Joseph PIETRZYK, 80 ans; Simone VALLERAND épouse GENDRON, 86 ans; Serge FERMIGIER, 85 ans; Yvonne GUILLUY épouse HUBERT, 101 ans; Marcel TRAN, 56 ans; Roger CHAUMONT, 88 ans; Claude ALLART, 78 ans; Camille DELABRUYÈRE, 87 ans; Gisèle HAMEL, 88 ans; Pascal QUÉDREUX, 49 ans; André VARLET, 79 ans; Maurice BRUNORO, 84 ans; Juliette HANON veuve BIRON, 86 ans

PERMANENCES DES ÉLUS

Du 3 au 10 octobre: M. Louvet

Du 10 au 17 octobre: Mme Becker

Du 17 au 24 octobre: M. Béguin

Du 24 au 31 octobre: Mme Nocton

Du 31 octobre au 7 novembre: Mme Dangin

Du 7 au 14 novembre: M. Leboeuf

Du 14 au 21 novembre: M. Mériot

Du 21 au 28 novembre: Mme Goronflot

Du 28 novembre au 5 décembre: M. Jacquemin

LEISTN' HAIR COIFFURE

Coiffeur - créateur

Masculin

Féminin

Junior

NOUVEAU

COLORATION
LUMINEUSE
INTENSE
PURE
SANS AMMONIAQUE
SANS ODEUR

LISSAGE BRÉSILIEN
À PARTIR DE 100 €

27, avenue Bonaparte - Tinqueux (face à l'école Beauséjour) 03 26 08 17 93

NOUVEAUTÉ

TINQUEUX
Au calme, maison offrant de beaux volumes sur sous-sol. Jardin arboré. Garage. Comprenant salon- séjour, cuisine aménagée avec une pièce repas, 4 chambres, salle de bains. Très lumineux. Classe énergie D.

Réf: 3300 / **375000 €**

NOUVEAUTÉ

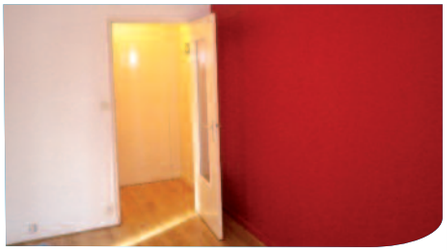

SECTEUR TINQUEUX
Appartement de type F1 comprenant une belle pièce à vivre. Proche commerces. Une place de parking privative. Très calme. À saisir!
Classe énergétique: G.

Réf: 3337 / **80 660 €**

NOUVEAUTÉ

SECTEUR TINQUEUX
En résidence sécurisée avec gardien, appartement de type 4 offrant bel espace de vie, cuisine, 2 chambres (possibilité 3). Ascenseur. Cave. Garage fermé. Belle opportunité. Classe énergétique D. Ref: 3206

Réf: 3206 / **176 000 €**

NOUVEAUTÉ

TINQUEUX
Dans secteur recherché, maison lumineuse et fonctionnelle comprenant séjour double, cuisine aménagée, 6 chambres, salle de bains. Garage double. Jardin arboré. Classe énergétique: D.

Réf: 3283 / **321 000 €**

NOUVEAUTÉ

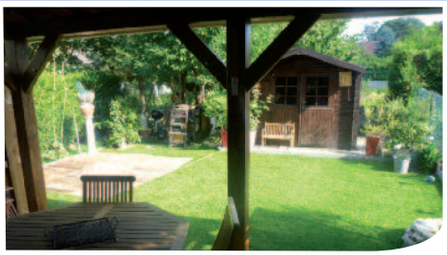

SECTEUR GUEUX
Maison coup de cœur avec joli jardin comprenant séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, bureau, lingerie. Prêt à vivre. Classe énergétique: E.

Réf: 3298 / **267 500 €**

NOUVEAUTÉ

TINQUEUX
Maison neuve avec garage et place de parking. Jardin. Belle opportunité comprenant salon séjour, cuisine, lingerie, 3 chambres, salle de bains. Bien exposée. Livraison prévue le 16/01/2012. Eligible en loi Scellier.

Réf: 3310 / **326 000 €**

VENDRE VOTRE BIEN N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI GARANTI

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER GARANTI

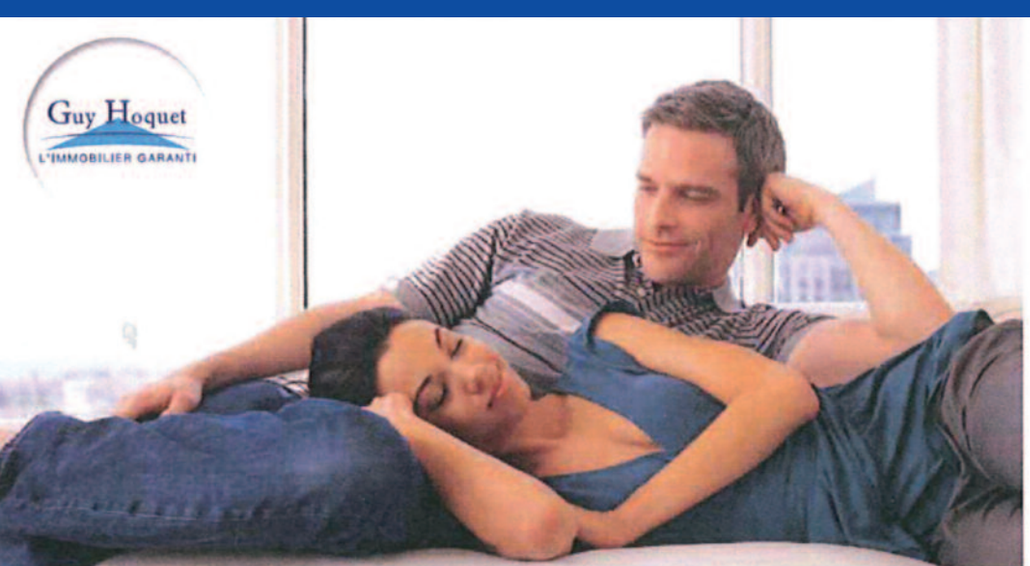

Prix de Vente Garanti

→ NOUS NOUS ENGAGEONS à vendre votre à un prix au moins égal à celui de notre estimation.
SINON, vous ne payerez pas nos honoraires*.
Avec le prix garanti, vous allez gagner en confiance.

Satisfaction Garantis

→ NOUS NOUS ENGAGEONS à garantir votre satisfaction grâce à la certification de nos agences.
Depuis 2010, Guy Hoquet est le 1er réseau immobilier à s'inscrire dans une démarche de certification de services avec pour objectif 80% d'agences certifiées à l'horizon 2013.

90 jours Garantis

→ NOUS NOUS ENGAGEONS à trouver un acquéreur dans un délai maximum de 90 jours.
SINON, vous bénéficierez d'une remise sur nos honoraires de 20% par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100%*.
Avec le délai garanti, vous allez gagner en tranquillité

Pour des renseignements, une estimation gratuite de votre bien, contactez-nous au

03 26 468 468

Votre agence Guy Hoquet • 3 bis rue Jacques Monod (la Haubette)

Estimation Gratuite

Votre conseiller immobilier Guy Hoquet vous propose une estimation gratuite de votre bien selon la méthode exclusive Guy Hoquet EPM (Estimation Prix Marché).

Prenez contact avec votre conseiller sans attendre par courrier, courriel ou téléphone (voir nos coordonnées au dos) ou demandez votre estimation sur www.guy-hoquet.com

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email .....

☐ Je souhaite faire estimer mon bien gratuitement

☐ J'ai un projet de vente

☐ J'ai un projet d'achat

☐ Je propose mon bien à la location

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant auprès de votre agence Guy Hoquet indiquée